Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Projet acte de partage

Par toutaf

Bonjour, en cours de succession suite décès, celà fait 7 mois que j'attends le projet d'acte de partage (1 bien immobilier avec sortie de l'indivision + comptes bancaires, rien de compliqué). J'ai beau relancer, on me dit on vous fait le projet au plus vite (1er rappel 4/09) sans jamais me donner de délai. J'ai beau leur expliquer que c'est hyper urgent pour une raison valable, mais pas de réponse. Est-ce si long que ça pour rédiger un projet qui tient sur 2 pages? merci pour vos réponses.

Par Rambotte

Bonjour.

L'acte notarié (donc son projet) ne fera pas 2 pages. Il y a tout un formalisme de l'acte.

Le délai de rédaction dépend surtout de la charge de travail de l'étude notariale. Les actes de vente sont souvent priorisés.

Avez-vous sollicité un rendez-vous en physique à l'étude, pour exposer votre demande ?